

# Exhibit 9

This is the French Police Interrogation of Ms. Karen, which disproves her medical claim of physical violence:

**“At no time did he hit me, but the doctor [Dr. Ingrid Millet] gave me a medical certificate mentioning physical and verbal assault, but he did not hit me.”**

The translated section is on the next page. A full text and translation is available in the appendix.

**GENDARMERIE NATIONALE**  
Compagnie de gendarmerie départementale  
le Chamonix-Mont-Blanc

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Unité  
**17A CHAMONIX-MONT-BLANC**

Code unité: **02931** Arriv. Div: **04042** Arriv. Div. Justice: **2017**

VICTIME

Marie-Astrid BUCHENOUD  
10  
17 Oct

Je lundi 26 septembre 2017 à 14 heures 45 minutes.  
vous soussigné Adjudant Nicolas VIEUBLE, Officier de Police Judiciaire en résidence à CHAMONIX MONT BLANC  
Au les articles 10 à 16 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.  
Au les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.  
vous trouvant au bureau de notre unité à CHAMONIX MONT BLANC 74400, rapportons les opérations suivantes :

**IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME**

Sexe	nom	Prénoms
F	MONKHOUSE	Lise-Anne
Situation de famille		Etat matrimonial
Mariée		Identité confirmée
Date naissance		Pays
13/06/1987		France
Adresse		
87 chemin des mollettes		
Commune résidence et Code Postal		Pays
CHAMONIX MONT BLANC 74400		France
N° de téléphone		N° de portable
06 27 58 63 15		SANS PROFESSION
e-mail		Sexe
		Française

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**  
La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.  
Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant : 06 27 58 63 15  
La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies.  
Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

**MESURES DE PROTECTION**  
Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Adjudant Nicolas VIEUBLE, Officier de Police Judiciaire en résidence à CHAMONIX MONT BLANC 74400, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à votre unité pour porter plainte contre SCOTT Putnam mon mari depuis 1996.  
Nous nous sommes mariés aux états unis dans l'état de l'Utah. Selon le mariage aux états unis, en cas de divorce nous avons la moitié chacun des biens. ---  
Nous avons eu en commune 3 enfants, Brig un garçon né le 29/10/2003 en suisse, puis les jumeaux SOREN et REIDAR née le 27/09/2006 aux états unis. ---  
Nous sommes venus vivre en France en octobre 2012, sur la commune d'ARGENTIERE ---  
L'été 2004, nous étions en vacances en californie du Nord et Scott a commencé à m'insulter en me disant que j'étais une idiote et que je n'étais pas capable à prendre les bonnes décisions devant mon fils de 5 mois. ---  
**Question** : Pourquoi scott vous a dit cela ? ---  
**Réponse** : J'étais entraîné de l'acier à plier la voile de skide auring et pour Scott je l'avais mis dans le mauvais sens. C'est à ce moment là qu'il a commencé à m'insulter. ---

La victime présente

L'Officier de Police Judiciaire

NUMEROUS DOCUMENTS SUR UN MINUTEUR DE 10 ANS A PARTIR D'UNE DATE DE COMMENCEMENT DE 10 ANS - Photos de 1991/1997 à 2000 et 2011 à 2013 - Photos de 2014/2015 - 17 - CHAMONIX MONT BLANC - GENDARMERIE NATIONALE - 74400 - France - 02931 - 04042 - 2017 - 10 - 17 Oct 2017

**Question :** Avez vous appelé la gendarmerie de 2012 à maintenant ?

**Réponse :** Non jamais. J'avais peur et au début je ne parlais pas très bien Français. Je n'ai consulté de médecin toujours pour le même problème. ---

De plus, Scott s'excusait, que son travail était dur que les allers retours était fatiguant, ect... Je le croyais et je donnais la chance à chaque fois. Pour ma part, je croyais qu'avoir un père autoritaire pour les garçons était important car c'est Scott qui me le disait à chaque fois. ---

**Question :** Que fait votre mari comme travail ? ---

**Réponse :** Il a quitté EDF à Londre en 2018, puis maintenant il est physicien spécialisé dans la météo à long terme et conseille les entreprises. Il est indépendant et a ouvert une entreprise en Suisse.

### CONCERNANT LES VIOLENCES EXERCÉES CONTRE VOUS

Je n'ai jamais porté plainte et c'est la première fois aujourd'hui pour des faits de violences de juillet 2017. ---

J'avais emmené les jumeaux chez des copains et Scott m'a téléphoné en me disant

Qu'est ce qui s'est passé avec toi ma putin? Tu a vraiment perdu les sens? Rentre immédiatement. ---

Lorsque je suis rentrée, Scott m'a dit qu'il voulait que je récupère les jumeaux puis lorsque nous étions tous ensemble, il m'a menacé de me prendre les enfants, IL m'a traité devant les enfants que je suis faible et qu'il fallait que les enfants fasse un choix entre lui et moi, imbécile incapable et que le choix était soit d'être nul ou d'être champion en parlant de lui. ---

A aucun moment, il ne m'a frappé à ce moment là mais le médecin m'a donné un certificat médical mentionnant agression physique et verbale mais il ne m'a pas tapé. C'est juste que c'est mon médecin de famille et que mon mari m'a tapé d'autres fois alors que je n'aurais pas porté plainte. ---

Je précise que c'est arrivé 2 fois en France. La première fois, c'était un matin en 2015, Scott est énervé car il fallait faire une activité pour la journée. Une dispute éclate et il m'a tiré par les bras le long du couloir en disant de partir, que je n'avais pas le droit d'être ici. J'ai essayé de la calmer et cela m'a choqué. Tout d'un coup, je me suis retrouvée projetée d'environ 2 mètres le dos contre une porte vitrée. La vitre s'est brisée et j'ai été coupée dans le dos avec des obstacles. Comme c'était petit je n'ai jugé utile appeler la gendarmerie et c'est surtout parce que j'ai peur des représailles. ---

La seconde fois c'est en 2016, il y a un problème électrique avec l'installation toute neuve Scott m'a demandé pourquoi en étant énervé. Je me trouvais dans l'encadrement de la porte de la salle de bain et Scott debout sur une chaise ou les toilettes était entrain de regarder le problème et tout d'un coup, il a fermé avec son poing la porte alors que j'étais dans l'encadrement. Cela m'a coincée et fait très mal. Puis ensuite il m'a dit au bout d'une demi heure que cela ne m'avait pas fait mal. ---

Il ne s'est jamais excusé, ni m'a demandé pardon pour les insultes, et les violences subies. ---

**Question :** A ce jour, que comptez vous faire ?

**Réponse :** Je n'ai pas encore entamé de démarches mais je lui est dit il y a environ 4 jours devant une psychologue pour couple Scott a réagit pas trop mal et je vais voir l'assistante sociale demain pour faire le nécessaire et entamer les démarches de séparation. ---

J'ai actuellement un travail avec mon papa au carabes, par internet, ce qui me permet d'avoir un salaire et j'ai également un projet sur Argentières pour les enfants de l'école. Je peux également donner du soutien en mathématiques ayant un doctorat en mathématiques, probabilité et statistique. ---

**Je porte plainte contre Scott, qui me fait peur. ---**

Je vous donnerai une traduction des faits dont je suis victime que je mettrai par écrit. ---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration et-dessus, j'y persiste et n'ajoute rien, ni à ajouter, à y ajouter ou à y retrancher. ---

A Chamonix-mont-blanc, le 25/09/2017 à 16 heures 20 minutes. ---

La personne présente



Le Officier de Police Judiciaire

